

RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021 ET LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19 AU CEG ATROKPOCO- P.6

**Lions Club Cotonou Emeraude fait un don kits scolaires, kits pour Covid, de bourses scolaire et prime les meilleurs élèves**



Le Journal de

**NOTRE ÉPOQUE**

Journal béninois d'investigation, d'analyse et de publicité  
Récépissé N° : 953/MISPCL/DC/DAI/SCC du 27 Mars 2007 (500fcfa)

[www.notreepoque.bj](http://www.notreepoque.bj)

N° 180 du Mercredi 30 Septembre 2020

Message SBEE COVID-19



CONSTRUCTION DE L'HÔPITAL DE RÉFÉRENCE D'ABOMEY-CALAVI

P-6

# Les premiers coups de pioche d'un projet pharaonique



**Togo - primature**

**Victoire Tomegah Dogbé a pris service des mains de Selom Klassou** P.2

**:Jeune Chambre Abomey - Calavi Pléiade mant**

**11 nouveaux membres prêtent serment** P.2

**« Forum Economique et d'Affaires Turquie-Afrique »** P.6

**Edition 2020 en Ligne**

**Soutien aux couches défavorisées** P.2

**PDS donne le sourire aux enfants de l'orphelinat de Koundokpoe**

**Bénin - Gabon**

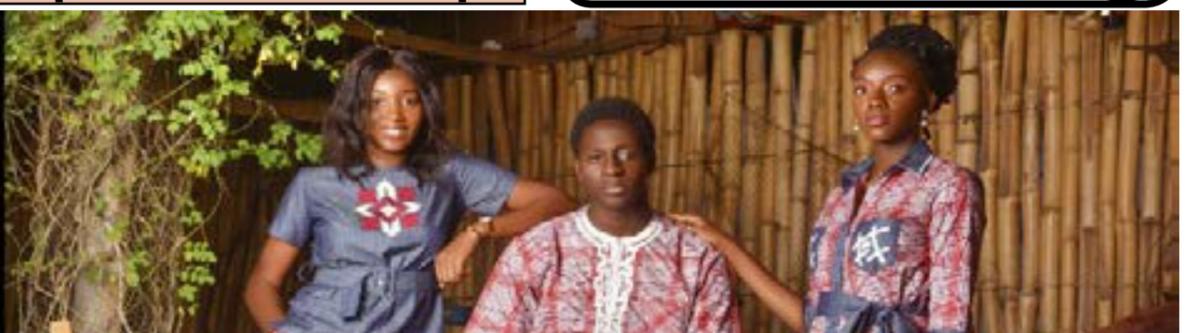
**Une première pour Ahlinvi et Yohan Roche, Stéphane Sessegnon absent, les 23 de Dussuyer** P.9

**LOLO**  
ANDOCHE  
PRÊT À PORTER

**ÉTÉ**  
2020

**Bimmm!**  
Reprenez goût à la vie !

(+229) 97 01 04 90 | Lolo Andoche | [www.loloandoche.com](http://www.loloandoche.com)



## TENDANCES ACTUELLES

**PRÉSIDENT DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE : JOSEPH DJOGBÉNOU À L'ÉPREUVE D'UNE FONCTION QUI ÉLÈVE, USE, DÉCHOÏT...ET UN JOUR, RÉHABILITE**

À la tête de l'institution vedette de l'arsenal juridico-politique de notre pays, la Cour Constitutionnelle, le professeur Joseph DJOGBÉNOU est en proie, de façon récurrente, à des attaques croisées de compatriotes de profils divers: juristes, acteurs politiques, activistes des réseaux sociaux... On a souvent pris le soin de rappeler, de façon insidieuse, qu'il était l'avocat « personnel » du Chef de l'État et son ancien ministre.

Et lorsque cela n'a pas paru suffire pour mettre en doute la possible objectivité des décisions rendues, on a voulu opposer aux arrêts de la Cour qu'il préside, les positions sociales et politiques défendues par cet ancien enseignant, du temps où il exerçait au barreau ou était membre de la société civile. Mais qui mieux qu'un avocat de son talent, lui-même, ce passionné de l'art discursif, pour défendre le Professeur Djogbéno ?

Ironie du sort, une allégorie animalière rapporte que le toucan avait pris le pari de creuser, de son bec féroce, une sépulture dans le rocher, pour honorer la mémoire de sa mère. Voilà qu'au décès de sa génitrice, le brave oiseau se prend un abcès au bec ! Ainsi en est-il de Joseph Djogbéno, comme d'ailleurs de tout occupant d'un siège au sein cette institution excellemment restituée par la périphrase « Cour des Sages ». En offrant aux membres de la Cour Constitutionnelle, le privilège de l'immovibilité et de l'irrévocabilité qui les protège contre la tentation du chantage politique, la loi assu-ettit de façon corrélatrice les occupants de cette exigeante charge à des incompatibilités professionnelles, mais plus particulièrement, les soumet à l'obligation de réserve. Dans certaines charges, en certaines circonstances, le silence est la vertu du sage; et aux prédécesseurs du Professeur Djogbéno qui auront essuyé, eux aussi, les mêmes états de raillerie, les mêmes attaques, de nombreuses pierres jetées durant leur charge, révèlent avec le temps qui fuit, leur inconsistance, l'excessive sévérité de l'opinion à l'égard des Sages en exercice, et la repentance tardive, et souvent silencieuse, de l'opinion à leur sujet. Nous avons battu les pavés et crié « \*Élisabeth POGNON\*, Héloù éééh », la soupçonnant d'avoir trafiqué les résultats de la présidentielle de 1996.

Nous avons maudit Conceptia QUINSOU; tout spécifiquement, quand elle eut validé un processus en lequel nombre d'entre nous voyaient un inopportun match amical entre Mathieu KÉREKOU et Bruno AMOUSSOU. Nous avons enragé à l'encontre de Me Robert DOSSOU que nous avons baptisé « fabricant de K.O » en 2011. Ensuite, arriva en 2013 Théodore HODO, précédé d'une respectable aura de cadre droit et de constitutionnaliste réputé. Il ne fit pourtant point exception au désamour vis-à-vis de l'occupant de son siège; et singulièrement, la fameuse décision stipulant que 39 ans + 1 jour équivalaient déjà à quarante (40) ans, aura fait dégainer à boulets rouges, et sans ménagement, à son encontre, nous faisant traiter sans nuance la juridiction qu'il présidait de Cour des Miracles. Aujourd'hui, dans le feu de l'action et sous les feux de la rampe, Me Joseph Djogbéno essuie les rafales nourries d'acteurs politiques, de juristes...et surtout d'activistes des réseaux sociaux pour diverses raisons qu'il pourrait être utile, ultérieurement, de décrypter. Parallèlement et paradoxalement, tous les prédécesseurs de ce professeur de droit privé, jadis décriés en plein exercice de leur fonction de Sages, apparaissent aujourd'hui réhabilités, sans coup férir, comme les tenants, en leur temps incompris, d'un beau flambeau aujourd'hui menacé, s'entend-on dire, par le mandat de Maître Djogbéno. Comme on peut le voir, être porté à la tête de la Cour Constitutionnelle est une fonction qui élève et anoblit l'heureux élu; mais ensuite l'use, et progressivement déchoït, au fil de l'exercice de son ingrat office, faisant de lui et de ses co-équipiers des pestiférés que pourtant demain, l'opinion qui les aura méprisés, se fera le devoir de réhabiliter. Les exemples ci-devant évoqués édifient à suffisance.

Le péché originel de Me Djogbéno et de ses collègues Sages semble bien être de nous avoir dessaisis, dès les premières semaines de leur mandat, de ce doux et confortable droit d'entrer en grève sans craindre, ni de perdre son travail, ni même de perdre, dans la proportion des heures de débrayage, le salaire non dû au travail que nous n'aurons pas fait. Quand un homme est bousculé dans sa zone de confort, il se braque. C'est une réaction humaine. Mais demain, quand Me Djogbéno aura passé le témoin et que le temps aura fait son œuvre, on remarquera qu'en son temps, et grâce à quelques unes des décisions décriées de la mandature qu'il aura présidée, nos enfants auront recommencé à avoir des calendriers scolaires paisibles; et que les personnes malades qui se rendent dans nos hôpitaux, pour les soins de santé, auront cessé de risquer de se voir abandonnées et livrées entre les griffes de la mort, parce que l'agent-soignant serait en grève. Cet élève qui a désormais une année scolaire pleine et ce patient qu'on ne laisse plus mourir sur le carreau, si ce n'est pas nous, c'est un proche: un fils, une fille, un parent, un ami, une connaissance... C'est pour cela que je ne suis pas surpris de voir le professeur Djogbéno malmené aujourd'hui par l'opinion; l'ayant d'ailleurs quelquefois titillé, moi-même.

C'est aussi pour cela que je n'eserais pas surpris non plus de le voir demain, réhabilité et célébré, de même que ses pairs de cette mandature qui court, par nous tous qui leur aurons jeté des pierres, pour n'avoir pas pris le temps patient de méditer les impacts sociaux et humanistes de leur belle action républicaine.

Constantin AMOUSSOU



Édité par GEEK BENIN

**Directeur Général et de publication**  
Prudence SEKODO  
95 692 885

**Conseillers éditoriaux**  
Léon KOBOUDE  
Luc Aimé DANSOU

**Directeur de la rédaction**  
Hervé Prudence HESSOU

**Rédacteur en chef**  
Jesdias LIKPETE

**Rédaction**  
Ambroise AMETOWONA  
Kangny Damascène  
**Desk Sport**  
Gaël HESSOU  
Aubin Monge BANKOLE  
Rogerio APLOGAN

**Correspondant**  
Kanon NONDICHAO  
(Abomey)  
Aristide ABIDJO (Lomé)  
**Service Commercial**  
Sidoine YEHOUESSI  
(95 814 065)

## Jeune Chambre Abomey - Calavi Pléiade 11 nouveaux membres prêtent serment

(Isabelle Fifatin, marraine de la promotion)



La Jeune Chambre Abomey - Calavi Pléiade a organisé samedi dernier une assemblée générale ordinaire qui a débouché sur l'accueil de nouveaux membres. Ils étaient au total 11 membres à faire officiellement leur entrée dans la grande famille des jeunes leaders et entrepreneurs de la jeune chambre internationale Abomey - Calavi Pléiade. A travers une cérémonie de prestation de serment tenue dans la salle de fête de Royal Space hôtel à Calavi et parrainé par Isabelle Fifatin, cette promotion surnommée « Magadi » a prononcé la formule sacrée « je le jure » solennel devant parents, amis et membres d'organisations locales. Par cette acceptation, les membres de la promotion Magadi parrainés par la past présidente Isabelle Fifatin témoignent leur engagement à respecter et servir la JCI et son idéologie. Prenant la parole,

le porte-parole de la promotion a réaffirmé l'engagement et toute la gratitude de ses pairs, de même que leur fierté d'appartenir au grand réseau des jeunes leaders que constitue la JCI. Odilon Dessouassi président de la JCI Abomey - Calavi ? pour sa part a témoigné sa reconnaissance à Dieu, maître de tout et de toute grâce qui a permis d'effectuer cette cérémonie. Il a par la suite salué les nouveaux membres tout en les demandant de s'investir pour l'avancée de la communauté. Une exhortation reprise par la marraine Isabelle Fifatin qui, ému de cet honneur à lui faire a promis jouer sa partition pour qu'ensemble avec ses filleuls ils puissent impacté positivement l'organisation.

Une assemblée générale ordinaire a été faite

Le bilan du comité directeur local 2020 a été passé au peigne fin avec le bilan de



différentes commissions. A l'issue des débats les membres de l'organisation ont approuvés à l'unanimité les travaux effectués par l'ami Odilon Dessouassi et son CDL malgré la crise sanitaire.

Un nouveau président pour 2021 a été élu

Conformément aux dispositions de la JCI Abomey - Calavi Pléiade, les membres ont porté leur choix sur Libérale Adoungotchodo pour diriger à partir du 1er janvier 2020 l'organisation avec comme slogan Maintenons le Cap. Et à travers cette cérémonie une passation de charge a été faite entre l'ami Odilon Dessouassi président 2020 et son successeur l'ami Libérale Adoungotchodo.

Rappelons que cette cérémonie a été haussée par le représentant de la présidence nationale de la JCI Bénin Franck Vigan.

F.A

### Soutien aux couches défavorisées

## L'association PDS donne le sourire aux enfants de l'orphelinat de Koundokpoe dans la commune de Zè

Les membres de l'association Parlons Droit et Société (PDS), ont rendu visite aux pensionnaires de l'orphelinat de Koundokpoe dans la commune de Zè le samedi 26 Septembre 2020 dernier. Coutumiers de ce geste de générosité envers les plus démunis, PDS présidé par le juriste Géraldo Houéha donne ainsi du sourire dans le cœur de ces êtres qui ont perdu leurs parents depuis 2015.



Donner aux orphelins c'est prêter à Dieu » a dit l'adage. Vivres, notamment sacs de riz, huiles, pate alimentaires, savons etc...C'est les bras chargés de ces présents que les membres de l'association Parlons Droit et Société (PDS), ont rendu visite aux pensionnaires de l'orphelinat de Koundokpoe dans la commune

de Zè. L'association Parlons Droit et Société (PDS) dont les objectifs sont entre autres de vulgariser les textes et les lois cotées dans divers domaines en république du Bénin ; d'œuvrer pour la défense des de l'homme; d'encourager la solidarité entre jeunes et créer un creuset d'entraide entre eux ; d'apporter une assistance sociale aux couches démunies s'est beaucoup appuyer son objectif 4 pour impacter beaucoup de couches défavorisées. Il faut déjà observer sa présence sur terrain à divers occasion. On peut citer entre autre le meme geste à la fete de Noel 2018 à Porto-Novo à Koutongbé dans l'orphelinat des sœurs (Saint Gérard de Maaella).

Géraldo Houéha, président de l'association Parlons Droit et Société (PDS) à la fin de l'activité a dit toute sa joie d'accompagner depuis des années les personnes en situation difficile.



«Lorsque vous vous rendez compte que ce qui pour vous était inutile est d'une grande utilité pour des gens, qui n'ont pas demandé à être orphelin, votre joie est plus grande » a-t-il lâché. Avant de remercier les différents contributeurs qui ont accompagné cette initiative à travers leur confiance placée en eux.

A leur suite, l'association des femmes de la Libre Expression a effectué le même geste pour encourager le bonheur de ses âmes innocentes de l'orphelinat de Koundokpoe dans la commune de Zè.

### Togo - primature

## Victoire Tomegah Dogbé a pris service des mains de Selom Klassou



Nommée premier ministre par le Faure Gnassingbé, président de la république Togolaise, Victoire Tomegah Dogbé siège désormais à la primature. C'est suite à un décret pris par le chef de l'État Togolais. Alors directrice du

cabinet de la présidence de la république, madame Victoire Tomegah Dogbé, vient succéder à Selom Klassou dont la démission a été actée le vendredi 25 septembre 2020. Ceci est un acte historique dans la vie politique au Togo qu'une femme a été nommée premier ministre. Une nomination qui vient suite à la démission de Selom Klassou. Madame Victoire Tomegah Dogbé aura la charge d'atteindre les objectifs du plan national de développement ( PND) dont l'annonce de la révision est en téléchargement.

Elle fut ancienne ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes au sein du gouvernement de son prédécesseur Selom. Notons qu'aussitôt nommée à la primature, Victoire Tomegah Dogbé a pris officiellement fonction quelques heures après. Elle a remercié le chef de l'État pour le choix porté sur sa personne et promet des résultats probants les jours à venir. Aristide ABIDJO (corresp TOGO)

Patrice Talon dans Jeune Afrique

# «A l'heure où je parle, ma décision est prise »



## Visite de travail de la Secrétaire Générale de l'OIF

### Louise MUSHIKIWABO célèbre le Bénin, un État membre modèle.



Au deuxième jour de sa visite de travail au Bénin, la Secrétaire Générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Madame Louise MUSHIKIWABO a été reçue en audience par le Chef de l'Etat, Monsieur Patrice Talon, dans la matinée de ce jeudi 24 septembre 2020, au palais de la Marina. Introduite au Cabinet présidentiel par M. Aurélien AGBENONCI, ministre béninois des affaires étrangères, la Secrétaire générale de l'OIF a eu un long entretien avec le Président de la République. Cette conversation qualifiée

de très franche par le ministre AGBENONCI a eu pour cœur les relations entre le Bénin et la francophonie mais également un tour d'horizon de la politique nationale et internationale, les questions liées à l'autonomisation des femmes. Très émerveillée par l'exposé du Président Patrice Talon des progrès accomplis par le Bénin ces dernières années et les secrets de ces succès, Madame MUSHIKIWABO a exprimé son bonheur d'échanger avec le Président Talon. Face à la presse à sa sortie d'audience, la Secrétaire Générale de l'OIF a présenté le Bénin comme un État membre modèle de l'organisation qu'elle dirige. Pour appuyer son appréciation, elle évoque le dynamisme du Bénin au sein de l'OIF à travers sa participation aux missions politiques et aux formations. Cette crédibilité, a-t-elle précisé, vient d'être démontrée par le flux de réponses reçues du Bénin suite à la manifestation d'intérêts relative au fonds COVID

pour les femmes du secteur informel affectées par la pandémie. L'autre annonce forte de cet entretien a été révélée par le ministre Aurélien AGBENONCI. Le Bénin prendra sa part du financement en soutenant le Secrétariat du réseau des ministres francophones de la digitalisation et du numérique, une structure innovante. Après cette audience, Madame MUSHIKIWABO aura des séances de travail avec des ministres. A l'agenda de son séjour figurent également des visites du campus numérique francophone de l'université d'Abomey-Calavi, de l'agence de développement de Sèmè City, et un tour à la cité historique de Ouidah. La visite de travail au Bénin de la Secrétaire générale de la francophonie prend fin le 25 septembre 2020.

#### Audience

### Charlemagne N. YANKOTY, reçu en audience par le Président de la Cour Suprême



Ce jeudi, 24 septembre 2020, dans la matinée, la première autorité de la ville de Porto-Novo, accompagnée de son Chargé de Mission, monsieur Wabi

AMANDANI, a été reçue en audience par son Excellence Ousmane BATOKO, Président de la Cour Suprême du Bénin, en son Cabinet au siège de l'institution à Porto-Novo. Cette rencontre, qui entre en droite ligne des visites de prise de contact que le Maire Charlemagne N. YANKOTY a entreprises, lui a permis de recevoir de son Excellence le président Osmane BATOKO des conseils avisés pouvant l'aider à poursuivre convenablement les missions administratives et politiques à la tête de la ville de Porto-Novo. Le président de la

Cour Suprême l'a rassuré quant à son soutien, qui ne lui sera pas marchandé, pour la réussite des actions qu'il engagera avec toute l'équipe municipale pour le développement de la Capitale du Bénin. Le Maire de la ville Porto-Novo, très ému par l'accueil que le Président de la Cour Suprême lui a réservé et la sollicitude dont il a fait preuve à son égard, a vivement remercié ce dernier au nom du Conseil Municipal et en son nom propre. Service de la Communication - Mairie de Porto-Novo

## Editorial

### L'école de la pipe, de la drogue et des partouzes

Les Béninois ont été très choqués cette semaine avec les vidéos des élèves de certains collèges de Cotonou. Des vidéos obscènes réalisées dans les enceintes des collèges avec les apprenants en uniforme. Jeux sensuels et sexuels, drogue, cigarette : tout y apparaît. La démission des parents : l'une des premières causes de la dépravation des adolescents et jeunes. Les parents ne jouent plus leurs rôles d'éducateurs comme il faut parce que très occupés parfois pour chercher de quoi nourrir ces derniers. Les réseaux sociaux dévoilent aujourd'hui le vrai visage du monde. Le tableau est tellement sombre que l'on se demande parfois si la fin du monde n'est pas proche. Les viols, les agressions, la dépravation, la prostitution, la drogue, les sextape semblent être aujourd'hui le quotidien de la grande partie des jeunes et adolescents. Il y a quelques années beaucoup savaient qu'il existait chez certains adolescents et jeunes des comportements immoraux mais n'avaient pas l'occasion de le vivre. Aujourd'hui on le vit en direct via les réseaux sociaux, la plaie est plus profonde qu'elle ne paraît. La démission des parents, l'accès aux réseaux sociaux, les telenovelas, le laxisme des parents, les mauvaises fréquentations la pauvreté.... Les ministres en charge de l'éducation ont pris leurs responsabilités, les collèges concernés ont tenu des conseils de discipline et ont infligé des sanctions mais tout cela n'effacera pas la honte des parents de ces élèves qui apparaissent dans les vidéos. C'est le début de la descente aux enfers de ces élèves. Après les punitions il faudrait penser à les faire suivre par les spécialistes pour leur éviter de sombrer.

HPH

## LE GEAI BLEU

La chronique de Kangny-Hessou Jean Damascène



Un petit pavé lancé dans la marre politique : un bruit soudain et l'attention se focalise sur la Directrice de l'Administration de l'Union Progressiste qui déclarait non sans humour que: « L'UP ne suscite pas un candidat, nous présentons un candidat que nous allons soutenir et gagner le pouvoir. Nous ne nous lançons pas dans l'agitation. A l'UP, il y a une discipline du groupe ». Susciter une candidature, c'est bien contraindre. Le contexte du texte c'est bien le paysage des mouvements et autres initiatives éparses qui supplient les potentiels candidats. La réforme du système partisan voudrait que les partis politiques soient au cœur de l'activité politique. La présidentielle est un événement éminemment politique.

« L'UP ne suscite pas un candidat, nous présentons un candidat que nous allons soutenir et gagner le pouvoir. Nous ne nous lançons pas dans l'agitation. A l'UP, il y a une discipline du groupe »

Pour les cas béninois, elle n'a des sens que si elle s'inscrit dans une perspective de parrainage d'élus. C'est donc à juste titre que l'UP voudrait se démarquer du tintamarre des mouvements bruyants pour se faire servante de la charte des partis politiques et de la constitution en vigueur. Il s'en suit donc une sérénité dont l'opposée est l'agitation. La présentation du candidat est un processus en amont. C'est une discussion patiente et ordonnée. Le processus est méthodique. Son achèvement est sanctionné par un congrès ou un conseil. Ce sont les implicites des propos tenus par Madame Christelle HOUNDONOUGBO vus sous le prisme de notre époque.

Pour assurer une année scolaire saine

# «...La première précaution à prendre c'est d'apprendre l'hygiène à l'enfant... » affirme Le Médecin Lieutenant-Colonel Aitchéhou Romuald BOTHON pédiatre des armées



Le lundi 28 septembre c'est la rentrée des classes. Les enfants vont reprendre le chemin de l'école. Quelles sont les précautions à prendre par les parents pour assurer une année scolaire saine à leurs enfants. Le Médecin Lieutenant-Colonel Aitchéhou Romuald BOTHON, pédiatre des armées nous en parle.

1- il y a-t-il des précautions spéciales à prendre par les parents pour que les enfants passent une année scolaire saine? La rentrée est toujours spéciale aussi bien pour les parents que les enfants. Cela entraîne toujours un petit stress pour les

élèves surtout les nouveaux qui en ont un peu plus. Les premières précautions à prendre c'est d'apprendre l'hygiène à l'enfant et même réapprendre au plus grand car l'école est un lieu de promiscuité et il est important que l'enfant sache entretenir son hygiène pour éviter de donner les germes et de ramener d'autres à la maison. Ensuite il est important de recommencer à réguler le sommeil de l'enfant avant la reprise puisqu'il a pris les mauvaises habitudes pendant les congés. Pour nous au Bénin il faut s'assurer que les enfants soient déparasités et qu'ils aient fait leur bilan de paludisme pour la traiter avant de commencer

2- Par rapport à l'alimentation des enfants, quels conseils pouvez-vous donner aux parents ?

L'alimentation doit être surtout équilibrée et le plus important contenir des fruits et des légumes. Il faut privilégier les aliments qui ont un index glycé-

mique bas et avoir un apport suffisant en protéines avec le haricot et le jaune d'œuf et les viandes et poissons.

Les aliments riches en fruits et légumes riche en vitamine C et en magnésium.

Prenez un peu d'antioxydant avec les sardines et les thons

3- Quels conseils avez-vous pour les parents concernant l'hygiène des enfants

Nous pensons qu'il y'a 3 sortes d'hygiène pour avoir une bonne scolarité.

C'est l'hygiène corporelle et buccodentaire, l'hygiène sportive et l'hygiène alimentaire.

Sur le plan corporelle et buccodentaire il faut réapprendre le lavage des mains et le respect des gestes Barrières en ce temps de covid auxquels on va associer un entretien du corps et surtout rappeler le brossage des dents après les repas du soir. Dans la matinée il faut s'assurer que l'enfant mange puis se brosse ensuite avant d'aller au cours. Se brosser

avant le petit déjeuner est inutile. La bouche secrète de bonnes bactéries pendant la nuit qu'il faut avaler le matin.

Sur le plan alimentaire le repas du soir doit être léger pour permettre à l'enfant d'être alerte pour réviser ses cours

4- Le déparasitage doit-il se faire automatiquement dans l'année scolaire ou faut-il attendre de sentir le besoin chez l'enfant ?

On ne doit pas attendre forcément la rentrée pour déparasiter celui ci est systématique tous les 3 mois. Même chez les personnes adultes. Il faut déparasiter toute la maisonnée pour éviter qu'il y ait des porteurs sains.

5- Certains enfants font le rhume souvent au cours de l'année scolaire, chez certains c'est une forme d'allergie à la poussière de la craie. Que peut faire un parent face à ça ?

C'est une très belle question pour un passionné d'allergologie comme moi. Les rhumes à l'école ne sont pas toujours aller-

giques du fait de la craie. Vous savez chaque enfant a son lot de microbes auxquels son corps est habitué avec lequel il cohabite mais à l'école ils se partagent les microbes et comme ils ne sont habitués à ces nouveaux microbes cela peut leur donner le rhume à répétition. C'est le même processus pour les allergènes. Mais en ce qui concerne la craie il faut juste au début de la rentrée mettre un traitement adapté et mettre l'enfant sensible à la craie au milieu au lieu de le laisser devant. Nous avons toutes les possibilités thérapeutiques pour que l'enfant fasse le moins de crises possible sur le plan allergique et qu'il ait une bonne scolarité.

Merci beaucoup Docteur  
Entrevue réalisée par Karimath-Foumilayo Lawani.  
Présidente de l'ONG Eduquons Autrement.  
Page facebook : Programme Eduquons Autrement

## Santé

# 10 bonnes raisons de ne pas fumer la CHICHA



La chicha ou encore narguilé est un mélange de tabac et de mélasse qui se fume à l'aide d'une pipe à eau. Il est composée de 25 pour cent de tabac mélangée à de la mélasse et un arôme de fruit qui lui donne ce côté acidule et parfumé qui trompe les fumeurs. Beaucoup pensent que fumer la chicha n'a aucune conséquences mais ils ont tout faux. 1. En fumant la chicha on inhale plus qu'en tirant

sur une cigarette. Une chicha contient beaucoup plus de tabac qu'une cigarette et les séances de chicha peuvent durer des heures. 2. La nicotine est présente dans la chicha et la nicotine est à la base de la dépendance c'est-à-dire l'envie permanente et irrésistible de fumer. 3.

Le risque de devenir cardiaque et d'avoir des maladies pulmonaires est plus élevé chez les fumeurs. 4.

A l'âge adulte ceux qui fument la chicha meurent plus tôt car fumer les expose à plusieurs maladies telles que les cancers de gorge, de bouche, de la vessie et du poumon. 5. Les voies respiratoires n'étant pas préparées pour recevoir de la vapeur, les fumeurs de

chicha déstabilisent leurs poumons. Même s'il est vrai qu'en fumant la chicha la fumée est filtrée par l'eau il faut retenir que l'eau retient à peine la moitié des substances nocives. Celles qui restent sont les plus petites c'est-à-dire qui peuvent pénétrer le plus profondément dans les poumons et causer des dégâts. 6.

Les fumeurs sont confrontés à des problèmes de peaux dues à la grande exposition de leurs corps à la fumée. Ils subissent un vieillissement rapide de la peau. 7.

Les fumeurs de chicha sont exposés à des risques de transmission microbienne. La bouche est l'endroit du corps qui comporte le plus de germes et au cours des séances

de chicha le même embout est utilisé par plusieurs personnes. Cette utilisation commune les expose aux germes comme le virus de la grippe, le corona virus, le virus de l'hépatite active et même au germe de tuberculose. 8.

Dans le cas de la chicha le tabagisme passif est très néfaste, les personnes qui sont près des fumeurs sont contaminées par l'air expiré par les fumeurs et par la fumée qui se dégage directement du charbon surtout quand cela se passe dans un endroit pas trop aéré. Les personnes exposées courent les mêmes risques que les fumeurs. 9. C e u x qui fument se fatiguent au moindre effort, au niveau des

adolescents ceci aura pour conséquence la baisse du rendement scolaire. 10.

« Une séance de narguilé (chicha) est presque équivalente à la consommation de 20 à 30 cigarettes » a indiqué Edouard Tursan d'Epaignet, un responsable de l'OMS (organisation mondiale de santé) à la tribune de la seizième conférence mondiale sur « la Santé ou le tabac ». Karimath Foumilayo LAWANI : Présidente de l'ONG Eduquons Autrement  
Personne ressource : Professeur AGODOKPESSI Gildas : Spécialiste des maladies respiratoires, Tabacologue. Professeur agrégé de l'université d'Abomey-calavi, Bénin.

## Assemblée nationale

# Nazaire Sado interpelle le gouvernement sur l'usage de la chicha

C'est à travers une question au gouvernement en date du 21 septembre dernier que le député de la 8ème législature Nazaire Sado interpellé sur l'usage de la chicha qui serait selon lui un fléau pour la jeunesse béninoise surtout. Faisant constater que la chicha est à l'origine de nombreuses maladies cardio-vasculaires, respiratoires, digestives et cancéreuses, le représentant du peuple veut savoir notamment les mesures prises pour éradiquer le fléau. L'intégralité de la question du député

Honorable Nazaire SADO, Porto-novo, le 21 septembre 2020  
Député à l'Assemblée Nationale du Bénin

QUESTIONS ORALES AU GOUVERNEMENT

L'usage de la chicha dans notre pays le Bénin s'est hissé progressivement au rang de fléau, un fléau qui tue en silence la jeunesse de la patrie et qui doit retenir l'attention des autorités au plus haut niveau et être traité comme un problème de santé publique car autant voire plus que la cigarette, la

chicha est à l'origine de nombreuses maladies cardio-vasculaires, respiratoires, digestives et cancéreuses. D'après plusieurs études croisées, la chicha est d'une grande toxicité et un fumeur de chicha inhale 125 fois plus de fumée (74L contre 0,6 L pour une cigarette) que lorsqu'il fume une cigarette, mais aussi 25 fois plus de goudron, 10 fois plus de monoxyde de carbone et 2,5 fois plus de nicotine. Face à ce sombre tableau, je m'interroge en tant que représentant du peuple sur les mesures que le Gou-

vernement a prises pour arrêter la saignée. La présente réaction constitue un cri de cœur au Président de la République et à son Gouvernement en l'occurrence à ses ministres de l'intérieur et de la sécurité publique, de la santé et du commerce afin qu'une attention particulière et urgente soit portée sur la question. Eu égard à tout ce qui précède et en vertu des prérogatives qui sont les miennes, je m'autorise à poser les questions suivantes au Gouvernement:

1- Quelles sont les mesures prises par le Gouvernement pour éradiquer le fléau que constitue la consommation de la chicha ?  
2- Est-ce qu'une autorisation préalable est requise pour la consommation de la chicha dans les bars ou discothèques ?  
3- Existe-t-il des statistiques au Ministère de la santé par rapport aux affections liées à la consommation de la chicha ?  
Honorable Nazaire SADO

# Code de déontologie de la presse béninoise

## Préambule

Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication affirment leur volonté de perpétuer les traditions de lutte de la presse béninoise pour la liberté d'expression et le droit du public à l'information. Des instances africaines d'autorégulation des médias sont similaires. Elles marquent également leur engagement à promouvoir la culture démocratique en conformité avec la Constitution du 11 décembre 1990 qui garantit la liberté de presse au Bénin.

Elles sont convaincues que les responsabilités, qui incombent aux journalistes dans la mission d'information du public, priment toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics.

Elles soutiennent que cette mission ne peut être assumée que sur la base de saines pratiques professionnelles. Elles ont, par conséquent, décidé d'élaborer un code de déontologie qui énonce les devoirs et les droits du journaliste dans l'exercice de sa profession au Bénin. Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication souscrivent à la présente déclaration, objet de ce code. Les journalistes et techniciens de la communication s'engagent à observer rigoureusement, dans leur pratique quotidienne, les principes qui en découlent, pour la dignité, la crédibilité et le prestige de la profession de journaliste au Bénin.

## Déclaration des devoirs

Dans la recherche, le traitement et la diffusion de l'information ainsi que le commentaire des événements, les devoirs essentiels du journaliste sont :

**Art 1er.** L'honnêteté et le droit du public à des informations vraies. Le journaliste est tenu de respecter les faits, quoi que cela puisse lui coûter personnellement, et ce en raison du droit que le public a de connaître la vérité.

### Art 2. La responsabilité sociale

Le journaliste publie uniquement les informations dont l'origine, la véracité et l'exactitude sont établies. Le moindre doute l'oblige à s'abstenir ou à émettre les réserves nécessaires dans les formes professionnelles requises.

Le traitement des informations susceptibles de mettre en péril la société, requiert du journaliste, une grande rigueur professionnelle et, au besoin, une certaine circonspection.

### Art 3: Le rectificatif, le droit de réponse et le droit de réplique

Les fausses nouvelles et les informations inexacts publiées doivent être spontanément rectifiées. Le droit de réponse et le droit de réplique sont garantis aux individus et aux organisations, dans les conditions prévues par la loi. Le droit de réponse et le droit de réplique ne peuvent s'exercer que dans l'organe qui a publié l'information contestée.

### Art 4. Le respect de la vie privée et de la dignité humaine

Le journaliste respecte les droits de l'individu à la vie privée et à la dignité. La publication des informations qui touchent à la vie privée d'individu ne peut être justifiée que par l'intérêt public.

### Art 5. L'intégrité professionnelle, les dons et les libéralités

En dehors de la rémunération qui lui est due par son employeur dans le cadre de ses services professionnels, le journaliste doit refuser de toucher de l'argent ou tout avantage en nature des mains des bénéficiaires ou des personnes concernées par ses services, quelle qu'en soit la valeur et pour quelque cause que ce soit. Il ne cède à aucune pression et n'accepte de

directive rédactionnelle que des responsables de la rédaction. Le journaliste s'interdit tout chantage par la publication ou la non-publication d'une information contre rémunération.

### Art 6. Le plagiat

Le journaliste s'interdit le plagiat, la calomnie, la diffamation, l'injure et les accusations sans fondement.

### Art 7. Le secret professionnel

Le journaliste garde le secret professionnel et ne divulgue pas la source des informations obtenues confidentiellement.

### Art 8. La séparation des commentaires des faits

Le journaliste est libre de prendre position sur n'importe quelle question. Il a l'obligation de séparer le commentaire des faits. Dans le commentaire, il doit tenir le scrupule et le souci de l'équilibre pour règles premières dans la publication de ses informations.

### Art 9: La séparation de l'information de la publicité

L'information et la publicité doivent être séparées.

### Art 10. L'incitation à la haine raciale et ethnique

Le journaliste se refuse à toute publication incitant à la haine tribale, raciale et religieuse. Il doit proscrire toute forme de discrimination. Il s'interdit l'apologie du crime.

### Art 11. Le sensationnel

Le journaliste s'interdit les titres sensationnels sans commune mesure avec le contenu des publications.

### Art 12. Les restrictions à l'information

Aucune information ne doit être altérée ni supprimée tant qu'elle ne porte pas atteinte à la sécurité de l'Etat.

### Art 13. L'identité de l'information

Le journaliste est responsable de ses publications, du choix des photographies, des extraits sonores, des images et de son commentaire, et ceci en accord avec ses supérieurs hiérarchiques. Il signale, de façon explicite, un reportage qui n'a pu être filmé mais qui a été soit reconstitué, soit scénarisé. Il avertit s'il s'agit d'images d'archives, d'un " faux direct " ou d'un " direct ", d'éléments d'information ou de publicité.

### Art 14. L'honneur professionnel

Le journaliste évite d'utiliser des méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des illustrations.

### Art 15: La protection des mineurs

Le journaliste respecte et protège les droits des mineurs en s'abstenant de publier leurs photographies et de révéler leur identité.

### Art 16. La violence et les obscénités

Le journaliste doit s'abstenir, autant que possible, de publier des scènes de violence, des images macabres et obscènes.

### Art 17. La confraternité

Le journaliste doit rechercher la confraternité. Il s'interdit d'utiliser les colonnes des journaux ou les antennes, à des fins de règlement de compte avec ses confrères. Le journaliste ne sollicite pas la place d'un confrère, ni ne provoque son licenciement en offrant de travailler à des conditions inférieures.

### Art 18. Incompatibilité des fonctions de journaliste et d'attaché de presse

La fonction d'attaché de presse, de chargé de relations publiques et autres fonctions assimilées, est incompatible avec l'exercice cumulé de la profession de journaliste

### Art 19. Le devoir de compétence

Avant de produire un article ou une émission, le journaliste doit tenir compte des limites de ses aptitudes et ses connaissances. Le journaliste n'aborde ses sujets qu'après avoir fait un minimum d'effort de recherche ou d'enquête. Le journaliste doit constamment améliorer ses talents et ses pratiques professionnelles en se cultivant et en participant aux activités de formation permanente organisées par les diverses associations professionnelles.

### Art 20. Les juridictions

Tout manquement aux dispositions du présent code de déontologie expose son auteur à des sanctions disciplinaires qui pourront lui être infligées par les instances d'autorégulation des médias et les associations professionnelles. Le journaliste accepte la juridiction de ses pairs, ainsi que les décisions issues des délibérations des instances ci-dessus mentionnées. Le journaliste s'oblige à connaître la législation en matière de presse.

#### Déclaration des droits

Tout journaliste doit, dans l'exercice de sa profession, revendiquer les droits suivants :

### Art 21. Le libre accès aux sources

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, a accès à toutes les sources d'information et a le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique.

### Art 22. Le refus de subordination

Le journaliste a le droit de refuser toute subordination contraire à la ligne éditoriale de son organe de presse.

### Art 23. La clause de conscience

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, peut invoquer la clause de conscience. Il peut refuser d'écrire ou de lire des commentaires ou éditoriaux politiques contraires aux règles de déontologie de la profession ou d'être le censeur des articles, oeuvres radiophoniques et télévisuelles de ses pairs, sur des bases autres que professionnelles. En cas de conflit lié à la clause de conscience, le journaliste peut se libérer de ses engagements contractuels à l'égard de son entreprise, dans les mêmes conditions et avec les mêmes droits qu'un licenciement.

### Art 24. La protection du journaliste

Le journaliste a droit, sur toute l'étendue du territoire national, et ce sans condition ni restriction, à la sécurité de sa personne, de son matériel de travail, à la protection légale et au respect de sa dignité.

### Art 25. L'obligation de consultation

L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise. Elle doit être au moins consultée, avant décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction : embauche, licenciement, mutation et promotion de journalistes.

### Art 26. Le contrat et la rémunération

En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat individuel assurant la sécurité matérielle et morale ainsi qu'à une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien et qui garantisse son indépendance économique.

Fait à Cotonou, le 24 Septembre 1999

Mis à jour le 15 juin 2005

## Rentrée scolaire 2020-2021 et lutte contre la propagation de la Covid-19 au CEG Atrokpocodji Lions Club Cotonou Emeraude fait un don kits scolaires, kits pour Covid, de bourses scolaire et prime les meilleurs élèves



Le collège d'enseignement général de la localité d'Atrokpocodji, premier du Bénin au BEPC a reçu la visite des membres du Lions Club Cotonou Emeraude. Les bras chargés de kits scolaires, de kits pour Covid à savoir les masques et des dispositifs de lavage de mains, de bourses scolaires, cette organisation prime les meilleurs élèves de cet établissement. En présence des membres de l'association des parents, élèves et enseignants, contents de l'acte posé par Lions Club Cotonou Emeraude. Promotion de l'excellence en milieu scolaire et lutte contre la propagation de la Covid-19. Les membres du

Lions Club Cotonou Emeraude, cette association caritative multiplie des actions pour impacter sa communauté depuis sa création. En effet, Lions Club Cotonou Emeraude, a déjà fait construire dans ce collège, deux blocs de classes pour les élèves il y a deux ans. Ce club est revenu pour primer une quarantaine des meilleurs élèves de l'établissement qui ont reçu des bourses scolaires, des kits de fournitures scolaires, des masques de protection et des kits de lavage des mains pour tout le collège. Pour la présidente, Rosemonde Michai, il est nécessaire d'encourager les meilleurs élèves pour qu'ils puissent conti-

nuer dans cet élan. Avec Lions Club Cotonou Emeraude, il faut retenir tout simplement que, ce groupe multiplie des actions du genre parce que "Chaque enfant qu'on enseigne, est un homme qu'on gagne". C'est donc dans ce sens que l'élève ayant obtenu la plus forte moyenne du CEG avec 18/20, a affirmé qu'il fera plus cette année scolaire 2020-2021. Selon le directeur général dudit collège, Ero Adanhounmè, il faut que ces généreux donateurs pensent à toujours se souvenir de son collège.



## 6ème anniversaire du Réseau des journalistes et Animateurs de la Sécurité routière (REJASER)

### Le REJASER forme les hommes des médias sur les accidents de la route

La Grande salle de conférence de la Mairie de Cotonou a servi de cadre au Réseau des journalistes et Animateurs de la Sécurité routière (REJASER) de célébrer son sixième anniversaire. Une occasion qui a permis au REJASER de réunir les hommes des médias pour leur faire part du rôle qui est le leur sur les notions liées à la sécurité et ces implications.



« Réunir et rassembler plusieurs professionnels des médias sur les questions de sécurité routière » tel est l'objectif du président Serge Vivien Kougnimon en organisant une rencontre avec les hommes des médias lors de la célébration du sixième anniversaire de son

réseau. Pour cette anniversaire, plusieurs professionnels des médias ont été invités afin d'avoir des notions précises à travers des thématiques de sécurité et de protection des usagers de la route. En effet, plusieurs techniciens chargés des questions de la sécurité routière ont été les communicateurs des hommes des médias sur des sujets qui sont parfois restés tabou. Invité pour la circonstance, le directeur général de la sécurité routière (Cnsr) Aubain Adoukonou, s'est dit très heureux d'avoir devant eux les journalistes sur les questions de la route « les journalistes ont besoin des connaissances sur les enjeux liés à la sécurité routière, aujourd'hui à 80 % c'est le comportement des hommes qui est la cause majeure des accidents de la route

et les professionnels des médias doivent prendre des notions nécessaires pour mieux informer et sensibiliser leurs auditeurs, lecteurs et téléspectateurs ». Entre statistiques, données et démonstrations des acteurs de la route comme le Cnsr, les agences d'assurances, le Groupement national des sapeurs-pompiers (GNSP) et autres services en charge de la sécurité routière ont meublés les communications qui a eu lieu avec les journalistes venus de partout pour acquérir des notions sur la sécurité routière. Pour le représentant de Handicap International « les accidents de la voie ne sont pas une fatalité. On peut les éviter à travers de pareilles initiatives et je salue le REJASER pour avoir initié cette activité » a-t-il confié.



Rappelons que cette formation a été effectuée sur trois jours à travers des communications sur les différentes gares routières de Cotonou afin de sensibiliser les conducteurs avec la coupure du gâteau d'anniversaire le samedi. Flavien ATCHADE

## Construction de l'hôpital de référence d'Abomey-Calavi

### Les premiers coups de pioche d'un projet pharaonique



Le Ministre de la santé, Monsieur Benjamin HOUNKPATIN accompagné de son collègue du cadre de vie et du développement durable, Monsieur José TONATO a procédé, ce lundi 28 septembre 2020, au lancement officiel des travaux de construction du Centre Hospitalier et Universitaire de Référence (CHUR) d'Abomey-Calavi. Une cérémonie sobre et significative qui a connu égale-

ment la présence du Préfet de l'Atlantique, Jean-Claude CODJIA, du maire de la commune d'Abomey-Calavi Angelo AHOANDJINO, du Directeur Général de APIEx, Laurent GANGBES et des cadres du ministère de la santé.

D'un coût total de 116 milliards de francs CFA, les travaux exécutés par Bouygues Bâtiments International et Michel Beauvais Associés, sont prévus pour durer 36 mois. Ce projet dont les Béninois en général et le gouvernement attendent beaucoup, prend aussi en compte la mise en service et la formation du personnel. Pour le ministre Benjamin HOUNKPATIN, le CHUR sera une référence dans la sous-région ouest-africaine. « Il a une capacité de 436 lits et dispose de services de pointe notamment en cardiologie interventionnelle, gastro-entérologie et autres spécialités médicales. En termes de chirurgie, nous aurons la chirurgie cardiovasculaire et thoracique, de l'ophtalmologie et d'oto-rhino-laryngologie de pointe sans oublier d'autres services comme la

chirurgie viscérale et traumatologique », a-t-il fait savoir. Dans son intervention, le Chef projet, Monsieur Khalid OUAHIDI, a fait savoir que ce projet d'envergure est unique et fera du Bénin le hub en matière de soins de santé de qualité avec des équipements de pointe. Le Préfet Jean-Claude CODJIA a, quant à lui, remercié le Président Patrice TALON et son Gouvernement pour leur engagement au service du bien-être de la population béninoise. Il a renouvelé la gratitude de ses administrés pour le choix porté sur l'une des communes du département de l'Atlantique pour abriter ce joyau.

Il est aisé, au vu des engagements pris par les différentes parties, de constater que tout est bien parti pour la concrétisation de ce projet inédit et historique au Bénin. Dans 36 mois, le Bénin s'inscrit au rang des pays référence en matière de soins de santé de qualité. Le projet étudié et muri pendant deux années de travail acharné entre experts de tous ordres prend désormais corps avec



le démarrage effectif des travaux. A noter que le CHUR d'Abomey-Calavi est l'un des projets phares du Programme d'Actions du Gouvernement, « Bénin Révélé » lancé le 16 décembre 2016.

La réalisation de cet ambitieux programme de développement et d'investissement qui se repose sur 45 projets phares dans 9 secteurs clés : tourisme, agriculture, infrastructures, numérique, électricité, cadre de vie, cité internationale de l'innovation et du savoir, eau potable et protection sociale, vise un relèvement du taux d'investissement à 34% du PIB via une collaboration accrue avec les partenaires du secteur privé.

## « Forum Economique et d'Affaires Turquie-Afrique »

### Edition 2020 en Ligne

Communiqué de presse

L'Ambassade de Turquie a le plaisir d'annoncer l'organisation du « Forum Economique et d'Affaires Turquie-Afrique 2020, Edition en Ligne » qui va se dérouler les 8 et 9 octobre 2020.

Ce Forum existe depuis 2016, sa troisième Edition qui devait se dérouler à Istanbul est reporté en raison de la pandémie. Dès lors il a été décidé d'organiser l'événement en ligne, et attendant de pouvoir organiser l'edition en présentiel. Cet événement permettra aux entreprises turques et ceux du continent africain à nouer des relations commerciales. Le forum est organisé par le Ministère du Commerce de Turquie ainsi que le Conseil turc des Relations Economiques Extérieures, la DEIK (organisation faitière du secteur privé turc) et en collaboration avec l'Union Africaine. Elle consistera en une partie officielle qui réunira les Ministres en charge du Commerce et de l'Economie ainsi qu'une partie ouverte aux opérateurs économiques turcs et africains durant laquelle des panels thé-

matiques ainsi que des rencontres G2B/B2B virtuels seront organisés. Le thème « Turquie-Afrique : partenaires en résilience dans un monde post-pandémie », servira de base pour les discussions entre Ministres. Elle offrira aux opérateurs économiques une plateforme de promotion des investissements et de relations commerciales entre la Turquie et l'Afrique. Elle constituera une source vitale d'information, de soutien, d'orientation et de réseautage, et fournira une opportunité unique aux milieux d'affaires de la Turquie et des pays Africains de se rencontrer, interagir et discuter des modèles nécessaires pour gérer les affaires à travers cette catastrophe, les stratégies pour relancer les économies et trouver des solutions dans un monde post-COVID Les entreprises béninoises et togolaises intéressées à prendre part au forum peuvent s'inscrire en se rendant sur le site internet de l'événement pour inscription: [www.turkeyafricaforum.org](http://www.turkeyafricaforum.org)



## Lancement officiel du Livre « SOIGNER LES CERTITUDES »

**Le livre pour la postérité (« Ce que je suis aujourd'hui, c'est grâce à ces braves femmes qui m'ont permis de démontrer mes compétences et elles sont la preuve qu'on peut partir de rien et tutoyer le sommet» dicit Reckya MADOUGOU)**



La cérémonie officielle du lancement de l'ouvrage « Soigner les Certitudes » de l'ancienne ministre de Boni Yayi en collaboration avec l'écrivain béninois Stephens Akplogan a été faite à l'hôtel Golden Tulip le diplomate de Cotonou le week-end dernier avec la présence de plusieurs autorités béninoise qui ont bien voulu salué le dévouement et l'engagement de l'auteur qui se bat pour la couche juvénile particulièrement celle des femmes qui sont souvent marginalisés. Déjà auteur du livre « Mon combat pour la parole : Les défis d'une mobilisation citoyenne pour la promotion de la gouvernance démocratique », Reckya MADOUGOU, revient sur la scène littéraire avec un nouvel ouvrage dénommé : « SOIGNER LES CERTITUDES ». Un ouvrage de près de 150 pages subdivisé en trois parties, qui relate et s'insurge contre les fausses évidences et les clichés construits pour légitimer une certaine fatalité du drame africain. Plaidant pour la formation, la citoyenneté économique, l'inclusion financière des populations,

l'autonomisation des femmes, l'entrepreneuriat, l'agriculture, et les justices sociales telles sont les thèmes de cet outil mis à la disposition de la jeunesse africaine par l'auteur. Préfacé par le président de la République du Sénégal Sem Macky Sall, adepte du libéralisme à l'inclusion sociale l'ouvrage offre aux lecteurs une grille de lecture objective des nouveaux enjeux de développement. « SOIGNER LES CERTITUDES », est un ouvrage qui invite à « tutoyer les sommets sans complexe » et brisé les mythes. Des échanges avec les jeunes et les femmes principales cibles de l'ouvrage « SOIGNER LES CERTITUDES ». Plusieurs jeunes et femmes entrepreneurs ont été invités par l'auteur pour discuter et partager leurs expériences de la vie d'entrepreneur. Pour eux rien n'est facile et voire Reckya MADOUGOU ancienne ministre du président Yayi Boni écrire un tel ouvrage avec un compatriote béninois est une initiative a saluée. Aujourd'hui nous sommes là pour lui témoigner notre gratitude pour tout ce qu'elle nous a fait



quand elle était ministre de la microfinance et de l'emploi des jeunes et des femmes. De vibrants témoignages ont été rendus à l'auteur Succédant au pupitre, les diverses personnalités comme l'ancien président Nicéphore Soglo, Robert Dossou, Eric Houndété et autres venus apporté leurs soutiens à l'auteur ont salué la bravoure de Reckya MADOUGOU et l'ont félicité pour avoir écrit cet ouvrage pour la jeunesse africaine les invitant a brisé le mythe qui fait douter la jeunesse à

prendre des risques. Selon Maître Robert Dossou Réussir aujourd'hui est important pour la jeunesse, il n'y a plus rien pour faire peur à la jeunesse et Reckya MADOUGOU a brisé cette mythe en inscrivant son nom dans les annales depuis son mouvement Touche pas à ma constitution initié il y a quelques années. Rappelons que lors de cette cérémonie de présentation du livre écrit par Reckya MADOUGOU et Stephens Akplogan une vente a été organisée pour accompagner les orphelins.



### Nouveau spectacle de danse et de percussion :

## Agoogbé des Pépit'Arts présenté au public



L'association «Leader Solidaire de Médédjonou » qui a mise en place la troupe de danse et de percussion Pépit'Arts a organisé le jeudi dernier à la salle Fitheb de l'ex-Ciné Vogé une cérémonie de présentation du nouveau spectacle Agoogbé de la troupe de danse et de percussion Pépit'Arts après leur participation au MASA 2020.

Axé sur les percussions de la cité d'Adjarra, Agoogbé, ce nouveau spectacle de la troupe de danse et de percussion Pépit'Arts . Agoogbé qui donne son nom au spectacle, désigne l'instrument de percussion appelé castagnette en langue goun. Ce spectacle montre le talent des dizaines d'enfants qui ont dé-

sormais pour passion d'égayer les populations de Médédjonou et le monde artistique béninois. En effet, les Pépit'Arts, troupe devenue professionnelle dans l'arène des troupes professionnelles du Bénin démontre chaque jour sa professionnalisation à travers les efforts consentis dans le travail. Cécile Honga, une jeune enfant de la troupe dit sa joie à y être. «Je suis content d'y être, de jouer le percussion,

grande professionnalisation des enfants ». «On a fait le Kaka, le Massègohoun, le Tipenti, le Akohoun et biens d'autres mais au total 7 rythmes ont été présentés au public» a dit Albert Honga, l'encadreur principal en chorégraphie et percussion. Dieudonné Tévoédjè, le promoteur des Pépit'Arts, déclare être satisfait de ce que ses poulains sont devenus aujourd'hui.



## I- Abonnement

Période	Cotonou / Porto-Novo	Autres localités	Afrique/Europe/Monde
1 mois	10.000	12.000	15.000
3 mois	25.000	30.000	35.000
6 mois	45.000	50.000	55.000
12 mois	80.000	90.000	120.000

## II- Publi-rédaction

## 1- Textes proposés par l'annonceur

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	75.000	65.000	+ 40.000
1/4 page	40.000	35.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

## 2- Textes proposés par la rédaction

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	80.000	70.000	+ 40.000
1/4 page	45.000	40.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

## III- Insertions publicitaires

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
1 page	100.000	80.000
1/2 page	55.000	45.000
1/4 page	30.000	25.000
1/8 page	20.000	15.000

## IV- Petites annonces

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
I- EMPLOIS	600 / ligne	500 / ligne
II- IMMOBILIER (parcelle, magasin, ...)	900 / ligne	600 / ligne
III- ANNONCES DIVERSES	1.200 / ligne	1.000 / ligne
IV- DÉCÈS	800/ligne + 50% avec photo	700/ligne + 50% avec photo

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à

Cotonou/Porto-Novo  
Autre localité du Bénin  
Afrique/Europe /Monde  
Soutien

<b>1 mois</b>	<b>3 mois</b>	<b>6 mois</b>	<b>1 an</b>
<input type="checkbox"/> 10.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 25.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 45.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 80.000 F Cfa
<input type="checkbox"/> 12.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 30.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 50.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 90.000 F Cfa
<input type="checkbox"/> 15.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 35.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 55.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 120.000 F Cfa
			<input type="checkbox"/> 100.000 F Cfa

NOM OU RAISON SOCIALE : .....

ADRESSE : .....

BOÎTE POSTALE : ..... TÉL : .....

LIEU ET ADRESSE DE LIVRAISON : .....

Ci-joint mon règlement d'un montant DE ..... F Cfa à l'ordre de

BP

(Rép. du Bénin) - Tél.:

pour règlement par :

 Chèque Espèces Mandat-lettre

AGENCE DE COMMUNICATION GLOBALE

CONSEIL &amp; STRATEGIE - PRODUCTION AUDIOVISUELLE - EDITION &amp; PRINT

GRAPHISME &amp; INFOGRAPHIE - EVÉNEMENTIEL - RELATION PRESSE - WEB &amp; DIGITAL - FORMATIONS

Fête du sport au Bénin

## Le Fndajsl et le Cnos-Ben exposent les contributions du sport au développement et la paix (Le sport est un vecteur de communication, un vecteur de diplomatie, un vecteur de rassemblement des peuples), dixit Julien Minavo

**A** l'occasion de la journée internationale de la paix, le fonds national pour le développement des activités de jeunesse, de sport et de loisirs (Fndajsl) a organisé en collaboration avec le comité national olympique sportif béninois (Cnos-Ben) la fête du sport. Portée sur le thème «Le sport au service de la paix», cette commémoration a été le moment pour les deux structures de renseigner davantage les acteurs sportifs sur le rôle social du sport. C'est à travers des conférences débats tenues les 25 et 26 septembre 2020 dans la salle de conférence du palais des sports de Kouhounou. Lesdites conférences ont été animées par le président du Cnos Ben, Julien Minavo, et le secrétaire général du Cnos-Ben, Fernando Hessou.

«Le sport et le développement durable», c'est le premier thème animé par les conférenciers afin de mettre les acteurs dans le bain. Et le président Julien Minavo ayant décortiqué ce thème a insisté sur la force du sport dans le monde. «Le sport, est un facteur non seulement de développement social mais également de développement économique. Il est un vecteur de communication, un vecteur de diplomatie, un vecteur de rassemblement des peuples», a informé le président Minavo qui ajoute «nous pouvons nous servir du sport pour pourvoir véhiculer le message de paix,

le message qui permet d'unir les peuples et d'assurer à notre pays un développement basé sur une cohésion et une unité nationale». Julien Minavo, a en suite précisé à l'endroit des acteurs sportifs venus nombreux suivre sa communication que la journée internationale du sport au service du développement et de la paix est une célébration annuelle du pouvoir du sport comme vecteur de changement social, de développement communautaire, de paix et de compréhension.

Après la brillante présentation du président du comité national olympique sportif béninois, place a été faite le lendemain, samedi 26 septembre, à la communication animée par le Secrétaire général de la même structure, Fernando Hessou. Communiquant autour des thèmes «Le sport au service de la paix» et «les bienfaits des activités physiques et sportives», le secrétaire général du Cnos-Ben montrer que le Sport et l'activité physique sont deux éléments essentiels pour rester en forme et en bonne santé, notamment pour le renforcement du cœur et de la régulation de la tension; amélioration de la santé mentale, aide à combattre la dépression, réduit le stress, renforce le système immunitaire et surtout le sport comme vecteur de paix et de développement économique d'un pays. Directeur général

du Fndajsl, Imorou Bouraima a expliqué les motivations de la structure qu'il dirige à se mettre en collaboration avec le Cnos-Ben pour tenir cette organisation. «La paix est indispensable pour toutes sociétés, pour son développement d'une part, et d'autre part, pour son bien-être. Parce que dans un pays où il n'y a pas la paix, où on doit courir de gauche à droite, vous n'avez pas la quiétude pour non seulement vous concentrer sur le développement du pays mais également pour que vous puissiez être à l'aise dans votre pays», déclaré le DG Fndajsl qui souligne que «le fond est de façon générale engagé pour soutenir toutes les initiatives aussi bien des associations sportives que des associations civiles qui contribuent au développement du sport. Et, comme je le dis, la paix également est un facteur de développement du sport. C'est pourquoi le fond a sauté sur cette proposition du comité olympique qui a souhaité célébrer cette journée aussi bien avec le monde sportif pour qu'ensemble nous puissions prononcer ce mot «paix», qui est indispensable au développement de notre nation». Signalons que ces conférences débats ont été organisées dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la paix qui a eu lieu le 21 septembre 2020.

NBA

## Le béninois Rui Hachimura et sa nouvelle paire de Jordan



**R**ui Hachimura a fait la une des tabloïds après une photo en Août dernier avec le chef de l'État Patrice Talon. L'occasion pour beaucoup de faire la connaissance d'un basketteur international japonais de père béninois qui évolue en NBA. Le jeune crack des Washington Wizards a récemment vu les

photos de sa nouvelle paire de Jordan dévoilée.

La "Warriors air Jordan 35s" est le nom de la ligne de chaussures du jeune joueur de 21 ans. Un détail intéressant de ce modèle est que le logo a été entièrement réalisé par la mère de Rui. On y voit ainsi un Samouraï, en référence au nom de famille du basketteur. Il est rare

de voir un aussi jeune joueur posséder sa propre collection de chaussures. Une autre prouesse qui montre à quel point on a pas fini d'entendre parler de Rui Hachimura. La Warriors Air Jordan 35s sortira officiellement le 21 octobre prochain.

Rogério APLOGAN



Bénin - Gabon

## : une première pour Ahlinvi et Yohan Roche, Stéphane Sessegnon absent, les 23 de Dussuyer

Imorou (Thonon Evian, France), Moïse Adilehou (NAC, Pays Bas), Roche Yohan (Rodez, France), Seidou Barazé (Sporting Club Schiltigheim, France)

06 Milieux de terrain : Jordan Adéoti (Sarpsborg 08 FF, Norvège), Mama Seibou (Toulon, France), Anaane Tidjani (Mene-men Spor, Turquie), Sessi D'Almeida (Valenciennes, France), Stéphane Ahlinvi (Nîmes, France), Rodrigue Kossi (Club Africain, Tunisie)

07 Attaquants : Mickaël Poté (Bandirmaspor, Turquie), Steve Mounié (Brest, France), Jodel Dossou (Clermont, France), Marcellin Koukpo (CR Belouziad, Algérie), Cebio Soukou (Arminia Bielefeld, Allemagne), Charbel Gomez (Amiens, France), David Djigla (Niort, France)



**D**ans le cadre de la rencontre amicale entre le Bénin et le Gabon, Michel Dussuyer a convoqué 23 joueurs. On note les premières de Matteo Ahlinvi et de Yohan Roche évoluant à Rodez en France, le retour en sélection du jeune Charbel Gomez et l'absence du capitaine Stéphane Sessegnon sans club.

02 Gardiens de but : Fabien Farnolle (BB Erzurumspor, Turquie), Saturnin Allagbe (Niort)

08 Défenseurs : Khaled Adenon (Avranches, France) Olivier Verdon (Ludogorets, Bulgarie), Youssef Assogba (Amiens, France), Cédric Hountondji (Clermont, France), Emmanuel



Amical Bénin - Gabon

## la liste de Michel Dussuyer attendu ce mardi



En prélude de la reprise des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2021, les équipes du continent auront en octobre des matchs amicaux. Annoncé depuis quelques semaines, les Écureuils du Bénin affronteront bel et bien les Panthères du Gabon. Cette rencontre d'exhibition se déroulera à Lisbonne au Portugal. Michel Dussuyer communiquera sa liste des joueurs retenus ce mardi 29 Septembre 2020 au ministère des sports.

Le 11 Octobre prochain, Michel Dussuyer et ses poulains défie-

ront une équipe gabonaise emmenée par un excellent Pierre-Emerick Aubameyang. Si les premières informations faisaient état d'un match au Pays-Bas, puis en Autriche, c'est bien à Lisbonne que se déroulera le match. La ville qui a accueilli le récent final 8 de la Ligue des Champions Européennes a été approuvée par les deux partis. Patrice Neveu a déjà dévoilé la liste des joueurs retenus et le coach des Écureuils du Bénin devrait suivre mardi prochain.

Rogério APLOGAN

## Interview de Patrice Talon dans Jeune Afrique Yayi réagit avec émotion



A l'attention du Peuple Béninois

Dans l'interview accordée à Jeune Afrique parue le 9 septembre 2020, le Président Talon fait part de sa vision sur la gouvernance politique, démocratique, économique et sociale des affaires de notre cité commune.

C'est avec beaucoup de respect à notre Peuple que je souhaite faire quelques commentaires sur certains aspects de ses propos pour dissiper tout malentendu.

1- Il souhaite que Thomas Boni YAYI et Nicéphore Dieu-Donné SOGLO retrouvent leur rang et qu'ils se ressaisissent. Est-ce une menace de plus après tous les déboires contre ces derniers ? A nous de nous ressaisir ? C'est bien lui qui doit se ressaisir et accepter les contradictions constructives et la compétition car nous sommes du côté du peuple. Le Bénin appartient à nous tous.

Je vous laisse le soin d'apprécier la tonalité de ses propos à l'endroit de ses prédécesseurs dans la fonction qu'il n'a jamais respectés parce que encombrants pour lui. Quels que soient nos rangs, ne perdons pas de vue les valeurs africaines. Le respect des Aînés dans tous les domaines. Mieux, dans les écritures saintes, l'épître de Jacques dit je cite « La langue d'un homme est souvent la cause première de sa propre ruine » fin de citation.

2- Mon pays le Bénin m'a formé et confié la plus haute fonction laquelle a débouché à des responsabilités continentales et internationales. A moi de lui prouver ma fidélité à son attachement à la paix du cœur et à la prospérité partagée. Notre loi Fondamentale De 1990 s'impose à moi. Je m'y suis plié sans négliger le principe inscrit au fronton de cette constitution : « le choix du Peuple pour la Démocratie ( et non la pagaille) l'État de Droit, le respect des Droits de l'homme et des Libertés Fondamentales »

Toujours fidèle à l'avenir radieux de notre Patrie, j'ai eu l'occasion d'offrir, le 6 Avril 2006, à mon successeur, la Sainte Écriture pour lui rappeler qu'à ce poste de responsabilité, il faut avoir du cœur, et ne pas s'éloigner de ce livre Saint, car c'est alors qu'il aura du succès et la réussite dans toutes ses entreprises c'est à dire dans la gestion de l'intérêt général au sommet de l'État. Mon successeur Talon m'a rassuré qu'il rangera la Bible et je lui ai dit de la lire de l'avoir sur son chevet, dans sa voiture et dans son bureau et de la mettre en pratique.

J'étais convaincu que mon geste s'assimile aux meilleurs conseils et sagesse qu'il appelle de ses vœux aujourd'hui au soir de son Mandat. La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse.

3- A ce tête à tête, prenait part celui qu'il m'a présenté comme son neveu le plus fidèle, c'est à dire M. BOCCO Olivier.

4- Après ma brève tournée les 6, 7 et 8 avril 2016, pour remercier les populations ( à peine 3 jours). Je suis rentré à Cotonou pour une période de deux ans et demi (2 ans ½) dans un mutisme total. Ceci n'a pas empêché les persécutions, humiliations de tous genres contre ma personne, sans oublier mes parents et proches et certains collaborateurs obligés de lui faire allégeance sous peine de se retrouver en prison à l'appui des dossiers inventés ou à vérifier, stratégie ayant pour objectif de m'isoler des Ministres et députés encore dans mon entourage. Le point culminant est ce que vous connaissez en 2019 suite à l'exclusion de l'opposition des législatives.

5- Après la médiation de mon Aîné, le Président Ouattara, Mr Patrice Talon, de retour au pays déclarait dès la descente de son avion, qu'il n'y aura jamais de compromissions avec YAYI Boni.

6- Mr Talon m'accuse de lui avoir retiré le coton et le PVI, donc de vouloir détruire sa fortune alors que pour moi en matière d'intérêt général, je n'ai pas d'amis, ni de parents. Je préfère m'en arrêter là car vous connaissez la suite. La reddition des comptes au Peuple en fin de mandat s'impose à moi.

7- Finalement, j'ai compris que le Roi est venu, il n'a que des Droits mais pas de devoirs vis-à-vis de son Peuple.

8- Pour moi l'heure est grave et nulle part, notre constitution ne m'empêche d'opiner sur la gouvernance décevante des affaires de notre pays, pour son impact dévastateur sur le Peuple. Dès lors, en ma qualité d'Ancien Président, mon devoir est d'éviter tout silence complice car je suis préoccupé de l'avenir de ce pays, de sa jeunesse, de nos enfants et petits enfants.

9- J'ai fait l'option conformément à la constitution de militer dans le Parti « Les Démocrates » pour le retour de notre Démocratie de l'État de Droit et du respect des Libertés Fondamentales, gage de notre marche vers la Bonne gouvernance de nos affaires, laquelle détermine, la paix, la stabilité, la sécurité de tous, le développement et la prospérité partagée. Je ne crois pas aux réformes personnelles qui instaurent la dictature et les

conflits d'intérêts au sommet de l'État au profit d'une minorité, qui esclavagiste le Peuple.

10- Toute réforme sérieuse suppose la concertation, la co-construction et la codécision pour produire des fruits à court, moyen et long terme.

Pour un meilleur rendement sur les populations, les réformes doivent s'inscrire dans un cadre institutionnel comprenant les mesures, les règles, les organes de surveillance ou de contre pouvoir, des organes d'information et des organes de décision.

11- N'oublions pas le drame qui s'est abattu sur ma patrie que j'ai dirigée pendant dix (10 ans), provoqué par les nominations des députés devant voter des lois et contrôler l'action gouvernementale, les nominations des Maires devant animer la gouvernance locale pour contribuer à réduire les inégalités, les partenariats équilibrés entre nos communes. L'environnement actuel suscite des inquiétudes car dans ce processus, le Peuple souverain a été privé de ses prérogatives constitutionnelles et légales plongeant notre pays dans une incertitude. Comment gérer la problématique d'une gouvernance locale sans décentralisation et d'une décentralisation sans gouvernance locale en dehors du Peuple ?

12- Où nous conduit cette réforme partisane, qui se refuse à reconnaître légalement le droit des citoyens à créer un parti politique d'opposition avec des projets de société responsables ? Nous sombrons sous le régime de parti unique. Quel recul ? Et quelles humiliations ? Quelle démission collective ?

13- Jusqu'où nous conduira encore l'entêtement à poursuivre les exclusions dans le code électoral qui ne reconnaît pas l'opposition et instaure des verrous pour aboutir à un parti unique avec comme candidat le chef de l'État, lequel se donne les moyens de choisir des faire-valoir à travers le parrainage à donner par les 160 élus nommés par le chef de l'État ? Pourquoi pas un parrainage démocratique donné par les populations ?

14- Où allons nous avec de nombreux hommes et femmes politiques arbitrairement en prison ou en exil ?

C'est le moment de jurer la main sur le cœur, que lors de ma charge je n'ai jamais exilé mon compatriote Talon aujourd'hui Président. L'affaire de malle arrière n'est qu'un montage certainement de certains zélés à la recherche de gains faciles auprès de celui qui le dit. Mr Talon m'a tout juste révélé qu'il montera son projet politique. Je lui ai souhaité une bonne chance. C'est alors que les intoxications ont démarré. Je n'ai jamais parlé d'un troisième mandat en 2016. Car je venais d'être élu en 2011. Pensez à 2016 était de pures intoxications.

Si le Président estime que mon adhésion au parti « Les Démocrates » s'assimile à un comportement de compétiteur, que diraient alors les Américains du Président Obama qui fait le tour de l'Amérique parce que convaincu que c'est dans un élan de démocratie et d'unité dans la diversité des projets de société qu'il dirige le parti « Démocrate » en Amérique et qu'il cautionne et parraine le candidat Démocrate, Joe BIDEN à la prochaine présidentielle américaine.

Le Président Trump ne s'en offusque pas. Naturellement, les institutions démocratiques sont fortes et indépendantes chez l'oncle SAM. En Afrique le Malawi s'est-il plaint des activités politiques de l'ex-présidente BANDA aujourd'hui au côté du nouveau Président élu pour un nouveau Malawi ? Ne tuons pas notre Démocratie. La fin de mandats ne signifie pas la mort ou la soumission si la gouvernance ne convient pas. Le cas du Nigeria, du Ghana, du Cap-vert et autres sont des exemples à ne pas ignorer. Puisque le Président démolit les œuvres de ses prédécesseurs et tente de les empêcher de s'exprimer, je crois que pour lui, ma résidence doit être au cimetière. Tel n'est pas la décision de mon Créateur et de ses Anges qui me gardent. Je ne suis pas influençable, lui-même le sait. J'ai des Droits et j'en ferai usage. Je n'ai peur de personne sauf de mon Dieu qui m'a créé.

Ce n'est pas par la dictature orientée centrée sur les conflits d'intérêts au sommet de l'État au profit d'un clan sous le signe de la corruption que les Béninois parviendront à la Terre Promise où coulent le lait et le miel pour tous.

Je souhaite le dialogue pour régler nos problèmes. Je souhaite le respect des Droits de tous les citoyens pour la Paix, la stabilité et la sécurité.

Le Bénin est la Gouvernance du Peuple par le Peuple et pour le Peuple, lequel Peuple souverain doit reprendre ses droits à choisir librement ses dirigeants qui le rassurent.

Le dernier mot revient au Peuple. Gouverner bien, c'est dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit en toute transparence. Autrement on n'est plus audible par le Peuple. Par ailleurs l'Autorité de l'État passe par l'exemplarité des dirigeants.

Dieu a un projet de bonheur et non de malheur pour notre cité commune.

Ce projet s'exécutera par sa Grâce.

Président Dr Thomas Boni YAYI  
Ancien Président des Pays les moins avancés (PMA)

Ancien Président de l'Union Africaine (UA)

Ancien Président de la CEN-SAD  
Ancien Président de l'UEMOA

POPULAIRE DU BÉNIN  
MINISTRE DE L'ÉNERGIE  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SBEE  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Cotonou, le 23 Aout 2020

NOTE D'INFORMATION N° 195/20/SBEE/DG/DRH

**Objet:** Mesures restrictives dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Dans l'optique de lutter contre la propagation du COVID 19 à l'intérieur du Bénin, le gouvernement béninois et les administrations ont mis en œuvre plusieurs mesures en vue de la protection de la population et des administrés. Ces mesures, notamment le confinement, le Mâtravail et le travail par rotation ont également été adoptées par notre société pour un service essentiel.

Par le compte rendu du conseil des ministres en date du 06 mai 2020, le gouvernement du Bénin a fait l'option d'adopter la mesure de limitation de la mobilité des personnes en autorisant la levée du cordon sanitaire ainsi que la reprise des cours pour les classes de CM2, les lycées, collèges et les étudiants à l'université pour compter du lundi 11 mai 2020.

Cet assouplissement ne diminue aucunement les risques de contamination et c'est la raison pour laquelle le gouvernement conserve les mesures barrières strictes depuis le début de la crise. La Direction Générale exhorte donc tous les agents confinés à la maison et ceux sur les lieux de travail, à appliquer les mêmes mesures de prudence et de vigilance dans tous les gestes quotidiens et en tous lieux.

Pour ce faire, les gestes barrières spécifiés dans les diverses notes de service prises dans le cadre de la gestion de la crise sont maintenues et le port de masque est obligatoire en tous lieux.

Par ailleurs, en ce qui concerne la SBEE, et en vue de la sécurité du personnel, les dispositions de confinement précédemment prises pour empêcher la propagation du virus sur les lieux de travail (confinement, Mâtravail et travail par rotation) demeurent inchangées.

En outre, chaque direction devra revoir sa planification en fonction des besoins et des tâches incompressibles, et procéder ainsi à un réajustement du calendrier de présence au bureau de ses collaborateurs.

Béni, il est souhaité que le contrôle exercé l'entrée dans les locaux de la SBEE, est de mise et qu'aucun agent dont la présence n'est pas justifiée ne devrait y avoir accès.

Z'attache du prix à l'exécution sans faute des présentes prescriptions, pour la santé de tous les agents de la Société.



- Destinataires:**
- PCA
  - DR
  - Directeur Central
  - Directeur Régional - Chef Régional
  - Chef Service - Chef Service - Chef d'agence
  - Secrétaire Générale du Bénin, PCA

Message SBEE COVID-19

**SOCIÉTÉ BÉNINOISE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE**

POPULAIRE DU BÉNIN  
MINISTRE DE L'ÉNERGIE  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SBEE  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Cotonou, le 23 Aout 2020

Objet: **COMMUNIQUE**

La Société Béninoise d'Énergie Électrique communique:

Depuis quelques semaines, le monde entier vit sous la menace du COVID 2019. Le Bénin, notre pays n'est pas épargné.

Face à la propagation de la pandémie du virus et pour éviter des risques de contagion, la SBEE, conformément aux décisions du gouvernement, invite sa clientèle à respecter rigoureusement les mesures d'hygiène et de sécurité.

Elle rassure, des dispositions subséquentes prises pour écourter aussi bien sa clientèle, que son personnel au niveau de la Direction Générale, des Directions Régionales et surtout des agences, et autres points d'encaissements sur l'ensemble du territoire national.

La Direction Générale félicite et encourage ses clients à prioriser leurs opérations d'achat de crédit pour compteurs à prépaiement, via les réseaux GSM MOOV et MTN, et à se rapprocher des services de la SBEE et de ses agences en toute quiétude pour le paiement de leurs factures, ou pour d'autres services, dans le respect strict des consignes de distanciation et de rassemblement.

La Direction Générale de la SBEE compte sur sa clientèle pour le respect des consignes sur ses différents sites.

Chaque client compte pour la SBEE. Protégez les autres en nous protégeant. La SBEE des Hommes à votre service.

Le Directeur Général  
Jacques PARADIS

CAPITAL SOCIAL: 10.000.000.000 F CFA  
R.C. CÔTE D'IVOIRE N° 7246  
N° IFU: 2020000000113

S.B.E.E.  
Direction Générale

Adresse: Avenue du Gouverneur Général PERDIT  
01 BP 102 CÔTE D'IVOIRE  
Tél: 0026 27 21 21 48  
Téléfax: 0026 27 21 21 49

**SOCIÉTÉ BÉNINOISE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE**

POPULAIRE DU BÉNIN  
MINISTRE DE L'ÉNERGIE  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SBEE  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Cotonou, le 23 Aout 2020

Objet: **COMMUNIQUE**

**Sensibilisation sur les mesures de sécurité en saison pluvieuse et en cas d'incendies (2<sup>ème</sup> partie)**

La saison pluvieuse est la période au cours de laquelle les cas d'électrocution et d'électrochoc se multiplient, du fait des phénomènes de foudre, d'humidité et d'inondations. Pour protéger son aimable clientèle de ces accidents, la SBEE porte à la connaissance de tous, les mesures de sécurité suivantes:

- 1- Éviter de s'appuyer ou de rester sous les poteaux électriques quand il pleut;
- 2- Éviter de se promener avec un parapluie à bout pointu en métal pendant la pluie;
- 3- Éviter de rester sous les arbres pendant la pluie;
- 4- S'éloigner des fils électriques tombés et en informer immédiatement le service de panne de la SBEE;
- 5- Ne pas permettre aux enfants de jouer sous une ligne électrique;
- 6- En cas d'électrocution, couper le courant au disjoncteur et appeler les secours médicaux au numéro 118.

La SBEE à votre service 24h / 24

Le Directeur Commercial  
Moussa NGAMAM

CAPITAL SOCIAL: 10.000.000.000 F CFA  
R.C. CÔTE D'IVOIRE N° 7246  
N° IFU: 2020000000113

S.B.E.E.  
Direction Générale

Adresse: Avenue du Gouverneur Général PERDIT  
01 BP 102 CÔTE D'IVOIRE  
Tél: 0026 27 21 21 48  
Téléfax: 0026 27 21 21 49

**SOCIÉTÉ BÉNINOISE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE**

POPULAIRE DU BÉNIN  
MINISTRE DE L'ÉNERGIE  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SBEE  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Cotonou, le 23 Aout 2020

Objet: **COMMUNIQUE**

**Sensibilisation sur les mesures de sécurité en saison pluvieuse et en cas d'incendies (2<sup>ème</sup> partie)**

La saison pluvieuse est la période au cours de laquelle les cas d'électrocution et d'électrochoc se multiplient, du fait des phénomènes de foudre, d'humidité et d'inondations. Pour protéger son aimable clientèle de ces accidents, la SBEE porte à la connaissance de tous, les mesures de sécurité suivantes:

- 1- Éviter de manipuler les appareils électriques sans les mains sèches, et sans nuire au bon usage;
- 2- Insérer les prises et autres appareils électriques à une bonne hauteur du sol en cas de forte inondation. Cette hauteur doit être supérieure ou égale la plus élevée obtenue par les eaux lors des précipitations immédiates;
- 3- En cas de marée des eaux de pluie dans vos installations au cours d'une inondation, couper l'électricité au disjoncteur;
- 4- En temps d'orage, éviter l'exposition au la manipulation des antennes de télévision posées sur le toit de votre maison;
- 5- En cas d'électrocution, couper le courant au disjoncteur et appeler les secours médicaux au numéro 118.

La SBEE à votre service 24h / 24

Le Directeur Commercial  
Moussa NGAMAM

CAPITAL SOCIAL: 10.000.000.000 F CFA  
R.C. CÔTE D'IVOIRE N° 7246  
N° IFU: 2020000000113

S.B.E.E.  
Direction Générale

Adresse: Avenue du Gouverneur Général PERDIT  
01 BP 102 CÔTE D'IVOIRE  
Tél: 0026 27 21 21 48  
Téléfax: 0026 27 21 21 49

**SOCIÉTÉ BÉNINOISE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE**

POPULAIRE DU BÉNIN  
MINISTRE DE L'ÉNERGIE  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SBEE  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Cotonou, le 08 Aout 2020

Objet: **COMMUNIQUE**

La Société Béninoise d'Énergie Électrique communique:

Depuis quelques semaines, le monde entier vit sous une autre menace sans pareille, liée à la propagation du COVID 19. Face à cette pandémie, le Gouvernement recommande au peuple béninois le respect strict des mesures d'hygiène. La SBEE ne saurait déroger à ses règles qui concernent des vies. C'est pourquoi, elle rappelle que les dispositions prises sont toujours en vigueur et exhorter la clientèle, les institutions, le personnel et tous usagers, à s'y conformer:

- de respecter des mesures d'hygiène à la Direction Générale, dans les agences et lieux de travail notamment, l'utilisation du système de lavage des mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique;
- de la prise systématique de température;
- de la formation et la sensibilisation des agents d'entretien pour le nettoyage régulier des espaces et objets divers (poignées de portes, boutons d'accrochage, corbeilles d'ordures, sols, toilettes, etc.);
- de la réduction des réunions physiques au profit des réunions par audio ou vidéo conférence et télétravail;
- de la limitation des accès aux bureaux de la Direction Générale et des agences à ceux personnel et certains non employés.

Enfin, et afin d'éviter le contact des flux en cette période de pandémie, la SBEE rappelle que ses services sont ouverts aux opérations de paiement de factures et que le paiement électronique fonctionne en continu. Elle invite donc ses clients à se rapprocher de ses guichets en respectant les dispositions en vigueur à cet effet.

Protégez vous et protégez les autres pour vaincre ensemble la COVID-19.

La SBEE, à votre service 24h/24.

Le Directeur Général  
Jacques PARADIS

CAPITAL SOCIAL: 10.000.000.000 F CFA  
R.C. CÔTE D'IVOIRE N° 7246  
N° IFU: 2020000000113

S.B.E.E.  
Direction Générale

Adresse: Avenue du Gouverneur Général PERDIT  
01 BP 102 CÔTE D'IVOIRE  
Tél: 0026 27 21 21 48  
Téléfax: 0026 27 21 21 49

**COMMUNIQUE**

**CHERS CLIENTS,**  
PAYEZ VOS FACTURES À BONNE DATE. LE RECouvreMENT DES IMPAYÉS DÉMARRE LE LUNDI 03 AOÛT 2020. MERCI POUR VOTRE COMPRÉHENSION.

**LA DIRECTION RÉGIONALE DU LITTORAL 1**

La SBEE, des Hommes à votre service 24h/24. [www.sbee.bj](http://www.sbee.bj)

**COMMUNIQUE**

La Direction Régionale Littoral 1 de la Société Béninoise d'énergie Électrique SBEE informe son aimable clientèle de Fidjrosse et environ, que suite à la grosse pluie qui s'est abattue sur la ville de Cotonou et environs hier nuit, elle a perdu un transformateur de puissance 400KVA.

Conséquence, des perturbations sont enregistrées dans la fourniture de l'énergie électrique dans la zone de Fidjrosse et environ depuis hier nuit. Les travaux de remplacement de ces équipements sont en toujours.

La SBEE Littoral 1 rassure son aimable clientèle que d'ici peu tout le monde sera alimenté dans la zone concernée.

La SBEE du Littoral 1 présente toutes excuses à son aimable clientèle et la rassure de sa disponibilité pour le service.

La SBEE, des Hommes à votre service 24h/24.

Le Chef d'Exploitation Littoral 1  
Thomas GODOUI

**NOTE DE SERVICE N° 308-20/SBEE/DG/SG/DC**

**OBJET: Nouveaux coûts forfaitaires de branchement électrique**

Vu les statuts de la SBEE;  
Vu le décret n°2008-082 du 13 Mai 2008 portant création, attribution organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation de l'Électricité en République du Bénin;  
Vu l'avis n°2019-011/CN/ARE de 14 Novembre 2019 relatif à la requête de la SBEE pour la modification de ses conditions tarifaires;  
Vu la note n°038/PR/ARE/PV/BGP/2020 de l'ARE du 25 Mars 2020 portant application des nouveaux tarifs forfaitaires de branchement;

Considérant les nécessités de service;

Le Directeur Général décide:

Dans le cadre de l'actualisation des coûts forfaitaires de branchement à la SBEE, les nouveaux coûts forfaitaires de branchement électrique applicables se présentent comme suit:

Type de branchement	Puissance (KVA)	Intensité (A)	Tarifs et RQAAR (FCFA)	Nouveaux tarifs
2 fils	1-6	5-30	122 752	80000
4 fils	6-30	10-30	211 032	130 000
4 fils	30	45	435 960	300 000
4 fils	33	50	430 960	280 000
4 fils	40	60	435 960	330 000
Additional 2 fils	1-6	5-30	51 167	42 500
Additional 4 fils	6-30	10-30	92 864	65 000

Le Secrétaire Général, le Directeur Commercial et de la Clientèle, le Directeur des Systèmes d'Informations, le Directeur Administratif et Financier, les Directeurs Régionaux, les chefs d'agences, les responsables à divers niveaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne de la mise en application sans faute des présentes dispositions.

Le Directeur Général  
Jacques PARADIS

## SOCIÉTÉ

Création d'une école de formation dans le domaine de la mode

# Lolo Andoche et Marc José Pero pour un début de concrétisation



Lolo Andoche tape plus fort. Après l'installation de ses showrooms pour être proche de la clientèle, le créateur de mode dans ses projets vise la création d'un centre de formation digne du nom afin d'offrir une formation de qualité aux jeunes. Ce projet est le fruit d'un partenariat noué avec, Marc José Pero, d'origines martiniquaises. Ainsi prendra

corps dans les prochains jours, le premier centre de formation martiniquo-bénois dans le domaine de l'industrie de la mode. Couturier et styliste modéliste spécialisé dans le prêt-à-porter féminin, Marc José Pero a été formé à Paris dans les années 80. Après son retour à la Martinique, il a fait profiter de cette formations à de nombreux de ses compatriotes. Avec l'office

de la culture du Lamantin, le Greta (GRoupe-ment d'ÉTablissements publics locaux d'enseignement), le centre et nord caraïbe et avec la Collectivité Territoriale de Martinique ou la Chambre de métiers et de l'artisanat, il a su partager sa connaissance dans le domaine de la mode... Ambitionnant la création d'une école de formation, il a le sentiment de trouver de moins en

moins d'écoute en Martinique. Il s'est donc tourné vers l'Afrique. C'est ainsi qu'un rêve ancien de fouler la terre du continent africain revient lui trotter dans la tête ! C'est donc dans cette vision, qu'il a noué grâce à l'association Diaspora sans frontières basée en Martinique, un contact avec un styliste béninois, Charlemagne Amoussou le propriétaire de la marque Lolo Andoche.

Celui-ci qui avait déjà un tel projet dans son agenda l'a accueilli à bras ouverts. Il faut noter que c'est cette œuvre de collaboration et d'échanges de savoir-faire entre un styliste de Martinique et un autre du Bénin, qui a convaincu l'association Diaspora sans frontières. Mais c'est surtout la perspective de la création en commun d'une école de formation qui finit de convaincre, sa se-

crétaire Cécile Aadrubal. La concrétisation de ce projet, prend corps après la signature entre Diaspora sans Frontières et Lolo Andoche. Un partenariat dont l'objectif est de garantir le succès du projet, dans le droit fil d'initiatives économiques, sociales et humanitaires. Il entend ainsi contribuer à l'échange de savoir-faire entre des professionnels de la diaspora et ceux du continent africain.



Lolo Andoche

## Des soldes à vous couper le souffle



Du 15 au 30 septembre, faites un tour dans les boutiques Lolo Andoche. Profitez une fois avec les nouveaux soldes dans les boutiques Lolo Andoche. Les soldes été ont commencé avec toutes les collections. A votre goût et selon votre per-

sonnalité, les tenues Lolo Andoche accompagnent vos rencontres. Avec ses collections variées, la marque Lolo Andoche vous donne une identité et rehausse votre personnalité. Lolo Andoche cest la différence. Aujourd'hui, plus de soucis à faire un choix dans les bou-

tiques Lolo Andoche. Pour vos différents cadeaux n'hésitez pas à porter vos choix sur les marques Lolo Andoche. Avec des tenues de prestige, des variables de couleurs, du coton, du lin et le pagne tissé Lolo Andoche met à votre portée, ses collections diversifiées. Situé sur le boulevard Steinmetz, la boutique Lolo Andoche offre une gamme variée de collections pour tous les âges. Offre spéciale pour cet été, les collections Lolo Andoche veulent changer votre look. Faites-y un tour. A Sikécodji, Steinmetz, Aéroport comme à Aïbatin, les boutiques Lolo Andoche sont ouvertes pour vous accueillir. Avec un personnel bien dynamique, vous ne serez pas déçus. Lolo Andoche c'est la marque qu'il vous faut. Les créateurs de mode béninois travaillent de plus en plus pour montrer au peuple que de bonnes choses se font

dans le pays. Lolo Andoche est un exemple. Depuis plus de deux décennies, l'homme se bat au quotidien pour gagner la confiance des fans de ses collections. De la finesse dans la couture, le choix des couleurs, les designs, tout y est pour donner à chacun le goût de l'habillement. Le créateur de mode béninois, met aussi à la disposition du public béninois et autre, un nouveau showroom spécialement de Kanvo. Logé dans la vons de Fitheb (ex ciné Vog), ce showroom regorge différentes sortes et types de Kanvo faits avec finesse par les artisans béninois. Il faut dire que chez Lolo Andoche, cest la créativité et le professionnalisme. La perfection, c'est son quotidien. N'hésitez pas, un tour dans les boutiques Lolo Andoche et profiter des soldes à vous couper le souffle.

